

2018-03-043-DEEJ

nomenclature: 9.1.1

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MARS 2018

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT – PROJET SOLIDAIRE MAROC 2018 – HÉBERGEMENT ET TRANSFERT CASABLANCA – EL JADIDA

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, M. SAUBIETTE, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, M. ROBLES

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

| | | |
|----------------|---------------|-------------|
| M. SALLABERRY | procuration à | Mme NOGARO |
| M. LECERF | procuration à | M. HERVELIN |
| Mme CAMBRONERO | procuration à | M. LAURENT |
| Mme MONTAUCET | procuration à | M. LAPEBIE |
| Mme FAURE | procuration à | M. ROBLES |

ABSENTS

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. DUBERT

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25
24 (point n° 2018-03-031-DGS)

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30
29 (point n° 2018-03-031-DGS)



**2018-03-043-DEEJ - CONVENTION DE PARTENARIAT PROJET SOLIDAIRE
MAROC 2018 HÉBERGEMENT-TRANSFERTS
CASABLANCA-EL JADIDA**

Dans le cadre de son action en direction des jeunes la commune accompagne depuis plusieurs mois un groupe de 15 jeunes Tarnosiens qui ont mis en place un projet de solidarité avec une association d'éducation populaire de El Jadida, au Maroc, l'association Dar Al Amal.

Le projet consiste à organiser un chantier solidaire de rénovation d'écoles, dans les zones rurales de la ville d'El Jadida, en partenariat avec des jeunes et des familles bénéficiaires.

L'action prévue se déroulera à l'occasion d'un séjour organisé dans le cadre de l'accueil de loisirs jeunesse du 12 au 21 avril 2018.

Les familles s'acquitteront dans le cadre du séjour du tarif prévu pour un séjour de 10 jours à l'étranger. La commune prend en charge l'encadrement des jeunes par le service jeunesse et le voyage aller-retour du groupe et des accompagnateurs.

Elle a par ailleurs voté au budget 2018 une subvention pour aider cette junior association à financer son projet. En effet, pour le reste l'organisation du projet, les jeunes Tarnosiens se sont constitués sous la forme d'une junior association, dénommée Tarnos Solid'Action, qui est appelée à financer l'ensemble des dépenses liées au projet.

Dans le cadre de la préparation du projet, les jeunes ont choisi de retenir un hébergement en demi-pension dans une ryad de El Jadida auprès de la SARL Surfer's Shop, de Boucau, partenaire du projet, le tarif en demi-pension pour l'ensemble du groupe durant les dix jours étant acté à 3 750,00 €.

Il apparaît important que la commune s'inscrive comme un véritable partenaire de l'opération engagée. Voilà pourquoi, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention par laquelle l'association Tarnos Solid'Action réserve son hébergement auprès de la société Surfer's Shop.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pour la partie législative et notamment l'article L 2121-29,

Considérant le projet d'organisation du Séjour au Maroc,

Considérant le projet de convention

DÉLIBÈRE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention pour l'hébergement de 15 jeunes et de leurs encadrants lors d'un séjour à vocation solidaire et culturelle, du 12 au 21 Avril 2018, dans la région d'El Jadida au Maroc.



DIT que la charge de l'hébergement de 3 750,00 € sera à la charge de la Junior Association Tarnos Solid'Action.

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 28 mars 2018

Le Maire

